

La pensée Hayek

Pierre Bauby, 2017

La pensée de Friederich von Hayek (1899-1992), point de départ du renouveau du libéralisme économique, que l'on peut qualifier d'« *ultra-libéralisme* », n'est pas seulement une doctrine économique, mais aussi une philosophie sociale et politique.

Hayek exacerbe la vision selon laquelle l'économie de marché est le système autorégulateur qui forme spontanément l'ordre social harmonieux. Aux « défaillances du marché » il oppose les « défaillances de l'Etat ».

Hayek manifeste une hostilité systématique à l'égard de toute intervention publique destinée à résoudre un problème économique ou social : toute mesure prise par l'Etat dans ce sens produit plus d'effets nocifs que d'effets utiles. Les interventions étatiques cassent la capacité interne des sociétés complexes à s'autoréguler pour le plus grand bien du plus grand nombre.

L'Etat ne devrait avoir pour fonction et utilité que de défendre les frontières (la survie), de maintenir l'ordre public (la police) et de faire respecter les règles du jeu social (la justice). Lorsqu'il outrepassé ces fonctions, il provoque plus de dégâts que de bienfaits et il restreint forcément la liberté des hommes et des citoyens.

Hayek avance que l'intervention de l'Etat dans l'économie pour corriger le fonctionnement du marché repose sur une erreur : la croyance que les hommes peuvent organiser leur vie en société selon un projet conscient qu'ils auraient préalablement élaboré. Il dénonce le « constructivisme », dont l'origine remonte à Hobbes et à Rousseau.

Ainsi, Hayek inverse 4 postulats qui, de manière plus ou moins explicite, s'étaient imposés jusqu'aux années 1970 :

- à la supériorité de l'intérêt général (commun ou collectif) sur les intérêts individuels, il systématise la thèse selon laquelle la recherche égoïste par chaque individu de son propre intérêt en se contentant de respecter les règles de la Justice (sans tuer, sans voler, sans contraindre), débouche sur l'optimum pour la société ;
- à la supériorité de l'action publique sur l'action privée, il oppose le fait que le marché, laissé à ses mécanismes spontanés, produit un résultat meilleur que celui que peuvent produire les économies mixtes avec une politique économique active. Le marché est le régulateur non violent des libres échanges humains ;
- à la capacité de connaître et de maîtriser la réalité, il refuse toute fonction d'arbitrage, d'orientation, de fixation d'objectifs, etc. au pouvoir politique, car il avance que celui-ci est intrinsèquement incapable de connaître d'une part la réalité, d'autre part ce qui est bon ou souhaitable pour la société, alors que la société se connaît mieux elle-même par le jeu du marché ;
- à la prolifération des règles, il prétend lever au maximum les contraintes qui portent sur la liberté des hommes et qui les soumettent au pouvoir d'autres hommes, pour accroître l'étendue de la sphère privée où l'homme, et lui seul, est maître de ses choix. La seule soumission qu'il accepte est une soumission à la loi, aux règles générales qui, par définition, sont les mêmes pour tous. Il faut réduire l'Etat au minimum.

Le projet Hayékien a visé – et réussi- à conquérir ce que Gramsci qualifiait d'« hégémonie idéologique ».

Fruit de l'hégémonie idéologique de l'« *ultra-libéralisme* », sans en être la traduction mécanique, on a assisté à toute une série de profondes mutations des références :

- le primat de l'individu sur le collectif et l'exacerbation de l'individualisme,
- le primat de l'économique sur le politique et la marchandisation généralisée,
- la juridiciarisation croissante des rapports sociaux,
- un nouveau partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits,
- il faut privatiser et libéraliser, même si la « déréglementation » a consisté en un changement des règles et modes antérieurs de régulation, sans réel dessaisissement de la capacité d'orientation de l'Etat,
- la satisfaction des besoins collectifs n'est plus considérée comme un service rendu par l'Etat aux citoyens, mais comme une marchandise pour laquelle doivent jouer l'offre et la demande,
- la fonction de protection sociale doit être soumise aux normes du système capitaliste, par la marchandisation, le jeu de la concurrence et le libre choix de chacun
- l'Etat voit exalter sa fonction sécuritaire, selon une logique qui tend à associer insécurité, chômage, immigration et terrorisme.

*

Cette théorie fondatrice de l'ultra-libéralisme comme système de pensée et ses effets appellent un examen approfondi de ses présupposés et de son contenu. Non seulement, il ne suffit pas d'en prendre le contre-pied pour leur répondre, mais cela assoie leurs fondations qui reposent sur une critique approfondie des dysfonctionnements de l'action publique.

Intérêts individuels et collectifs

La première réfutation du système de pensée néo-libéral implique d'aborder la question des rapports entre intérêts individuels et collectifs. L'intérêt personnel coïncide-t-il toujours, en tout temps et partout, avec l'intérêt collectif ? Les individus en suivant leurs intérêts personnels concourent-ils nécessairement à promouvoir l'intérêt de la collectivité ? Pour Hayek, la coïncidence existe pour autant que chaque individu recherche de manière égoïste son propre intérêt en se contentant de respecter les règles de la Justice, sans tuer, sans voler, sans contraindre.

Mais, tous les acteurs ne sont pas égaux sur le marché, loin s'en faut, puisque la plupart cherchent en permanence les moyens de s'abstraire du jeu de la concurrence pour conquérir des positions monopolistes et pouvoir accumuler une rente. De plus, la généralité de l'individu évaluateur et maximiseur semble relever d'une nature humaine immuable, quel que soient le temps, le lieu, les conditions concrètes et élimine les sources de conflit sociétal, comme toute forme de mobilisation collective. L'égoïsme intégral n'est pas la seule expression possible de la rationalité individuelle. Les comportements humains ne peuvent se comprendre par rapport à la seule rationalité économique individuelle.

Alors qu'Hayek voit dans le marché le régulateur non violent des libres échanges humains, cette position masque d'autres aspects du marché, notamment les luttes de pouvoir et les affrontements féroces qui se règlent aussi « sur le marché » dans le jeu de la concurrence, dont la logique n'est autre que l'élimination et la « destruction » des concurrents. Les exemples historiques, tels ceux de la crise des années 1930, abondent des profonds déséquilibres générés par la confrontation sur le marché, donc par la mise en concurrence des intérêts « individuels ». Penser, comme Hayek, que l'intérêt général est assuré de manière automatique par l'autorégulation des activités socio-économiques relève davantage de l'acte de foi que de l'observation ou de la rationalité. L'« ordre spontané » du marché doit être corrigé par l'intervention de l'homme, l'action politique et sociale.

Peut-on connaître la réalité ?

Hayek refuse toute fonction d'arbitrage, d'orientation, de fixation d'objectifs, etc. au pouvoir politique, car il avance que celui-ci est intrinsèquement incapable de connaître d'une part la réalité, d'autre part ce qui est bon ou souhaitable pour la société, alors que la société se connaît mieux elle-même par le jeu du marché. Certes, bon nombre de promoteurs de l'intervention publique ont prêté le flanc à cette critique en se prétendant les détenteurs d'un savoir « scientifique » sur le social et la société, au nom duquel ils prétendaient définir le bien, l'ériger en lois et l'imposer à une société, jugée souvent encore « infantile » ou du moins « aliénée ». Le rationalisme cartésien traditionnel français est ici en cause, tant il a prétendu que l'homme était capable de tout comprendre, connaître et maîtriser. Mais ces errements n'invalident pas toute tentative d'intervention humaine sur le fonctionnement de la société pour en corriger les abus ou les dysfonctionnements les plus criants.

Si les conséquences des interventions humaines ne sont pas toutes prévisibles et s'il n'est pas possible d'éliminer les asymétries structurelles d'informations entre les autorités publiques et les acteurs de la société, il ne s'en suit pas que les hommes doivent démissionner de leurs responsabilités pour orienter la société, à défaut de l'« avenir radieux » d'hier, vers un « meilleur ». La démarche néo-libérale conduit à l'abandon d'un ensemble de droits économiques et sociaux conquis par les luttes sociales et politiques, au démantèlement des dispositifs d'assistance et de solidarité et, finalement, à l'adoption d'une conception restrictive de la démocratie et du politique, puisqu'ils sont privés d'objet.

Bien loin de n'être, comme l'avancent en particulier les thèses du *Public Choice*, qu'un marché, le politique est l'instance où les hommes peuvent dépasser leurs intérêts individuels ou particuliers pour se poser la question de l'intérêt général du groupe ou de la société auquel ils appartiennent et/ou dans lequel ils se reconnaissent, de la solidarité et du long terme, pour contribuer à sa définition et à sa mise en œuvre.

Action publique et libertés

Hayek prétend lever au maximum les contraintes qui portent sur la liberté des hommes, pour accroître l'étendue de la sphère privée où l'homme, et lui seul, est maître de ses choix. La seule soumission qu'il accepte est une soumission à la loi, aux règles générales qui, par définition, sont les mêmes pour tous. Mais toute loi est, par nature, faite à la fois de droits et de devoirs, reconnaissance de libertés, en même temps que restriction d'autres libertés qui entraveraient l'existence des premières. La reconnaissance d'une liberté totale de chaque individu est rigoureusement incompatible avec la même liberté pour les autres individus qui composent le groupe social. La liberté n'est pas un absolu, mais un système intégré inhérent à la vie en société.

En fait, même s'il met l'accent sur les menaces que font peser les pouvoirs publics sur les libertés individuelles ou collectives, Hayek ne définit la liberté que de manière négative, comme absence de contrainte. L'homme est saisi comme une menace qui vient restreindre la sphère privée des autres, leur liberté, comme un concurrent, un ennemi, un adversaire, et non comme un partenaire, un concitoyen. L'homme n'est pas appréhendé dans son interdépendance par rapport à l'altérité. En fait, les individus ne conçoivent pas leurs rapports à la société uniquement au travers de l'opposition entre l'individu et le collectif, mais aussi en termes de relations coopératives.